



Label Certif'Région

Fiche – Audit de renouvellement

Mise à jour Décembre 2023

L'audit de renouvellement est réalisé conformément au déroulement d'un audit initial, en vérifiant le cas échéant, la mise en œuvre des actions correctives.

Retrouvez ci-dessous les différents cas de renouvellement, de votre certification Qualiopi et de votre label Certif'Région.

Pour les futurs labellisés

L'audit de renouvellement si vous n'êtes pas labellisé Certif'Région

Votre certification Qualiopi ne sera plus valide dans 6 mois : planifiez son renouvellement en rejoignant la démarche qualité Certif'Région !

A savoir : En changeant de certificateur, votre audit de renouvellement devient un audit initial.

Certificat



Renouvellement par **audit initial**



qui inclut



Cette démarche se fait en ligne sur la **plateforme Certif'Région**.

- > S'inscrire en ligne en cliquant [ici](#) : vous êtes informés des actualités et accédez à l'autodiagnostic
- > Compléter et envoyer votre dossier de candidature pour audit initial Certif'Région / Qualiopi
- > Obtenir une participation financière régionale pour la durée d'audit supplémentaire, pour les prestataires de formation justifiant d'une activité de formation professionnelle en Occitanie

Vous devez joindre à votre dossier :

- ✓ Le certificat Qualiopi en cours de validité de votre certificateur actuel,
- ✓ Une déclaration attestant que vous n'avez pas renouvelé votre engagement avec un autre organisme certificateur (le cas échéant),
- ✓ Votre Kbis pour justifier de votre activité en formation professionnelle en Occitanie













Vous avez déjà renouvelé votre certification Qualiopi et souhaitez rejoindre la démarche qualité Certif'Région ? Vous avez accès à l'audit complémentaire.

Contactez Virginie HODIN pour un rdv téléphonique : virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr

Pour les organismes labellisés

L'audit de renouvellement si vous êtes déjà labellisé Certif'Région

La démarche administrative se fait sur la plateforme Certif'Région. Retrouvez les étapes en page 3.

<p>Cas 1</p> <p>Vous avez obtenu le label Certif'Région par un audit initial.</p> <p>Dans les 6 mois avant l'échéance de validité du certificat Certif'Région/Qualiopi, vous planifiez un audit de renouvellement initial</p>	<p>Cas 2</p> <p>Vous avez obtenu le label Certif'Région par un audit complémentaire à Qualiopi.</p> <p>Vous souhaitez obtenir le label Certif'Région incluant Qualiopi, vous planifiez un audit de renouvellement initial</p>
<p>Certificat qui inclut  Qualiopi processus certifié  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>→</p> <p>Audit de renouvellement qui inclut  Qualiopi processus certifié  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Lors de la démarche en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Cocher « audit initial » > Télécharger vos documents sur la plateforme Certif'Région : nouveau devis signé <p>Important : Pour l'audit de renouvellement, une mise à jour de la référence handicap est fortement recommandée.</p>	<p>Certificats  +  → Audit initial qui inclut  Qualiopi processus certifié  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Lors de la démarche en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Cocher « audit initial » > Télécharger vos documents sur la plateforme Certif'Région : <ul style="list-style-type: none"> ✓ nouveau devis signé ✓ une déclaration attestant que vous n'avez pas renouvelé votre engagement avec un autre organisme certificateur (le cas échéant)
<p>Cas 3</p> <p>Vous avez obtenu le label Certif'Région par un audit complémentaire à Qualiopi.</p> <p>En plus du renouvellement de votre certification Qualiopi avec votre certificateur, vous planifiez un nouvel audit complémentaire à Qualiopi pour obtenir Certif'Région</p>	
<p>Certificats  +  → Audit de renouvellement de l'audit complémentaire  + </p> <p>Important ! Cet audit complémentaire ne peut être planifié qu'après réception de votre certification Qualiopi, renouvelée pour 3 ans.</p> <p>Lors de la démarche en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Cocher « audit complémentaire » > Télécharger vos documents sur la plateforme Certif'Région : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouveau certificat Qualiopi ✓ Devis non signés de chacun des 2 auditeurs habilités 	

Démarche administrative en ligne



Vous retournez sur la [plateforme](#) avec vos identifiant et mot de passe.

La démarche se fait sur l'onglet « **Audit de renouvellement** »

- > **Vérifier les informations** du dossier de candidature initiale et les actualiser si besoin.
- > Le cas échéant, attendre la validation des modifications apportées.
- > **Effectuer votre demande d'audit** (création d'un dossier en ligne)
- > Le cas échéant, cocher l'audit choisi
- > **Télécharger vos documents** sur la plateforme Certif'Région : voir selon le cas

Contactez Virginie HODIN pour un rdv téléphonique : virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr